



CENTRE DE DROIT  
BANCAIRE ET FINANCIER

# Journée 2010 de droit bancaire et financier

Jeudi 25 novembre 2010

Centre International de Conférences Genève (CICG)

Les effets des nouvelles procédures civile et pénale  
pour les banques et leurs clients

Sous la direction de  
Luc Thévenoz et Christian Bovet



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

FORMATION CONTINUE



CENTRE DE DROIT  
BANCAIRE ET FINANCIER

8:30 *Accueil des participants et remise de la documentation*

9:00 *Ouverture de la journée*

9:15 **Procédure civile : moyens de preuve et secret bancaire**

**Nicolas Jeandin**, professeur à l'Université de Genève, avocat, Fontanet & Associés, Genève

9:45 **Procédure civile et exécution forcée : acte authentique exécutoire et séquestre**

**Louis Gaillard**, avocat, BMG Avocats, Genève

10:15 *Questions et débat*

10:45 *Pause et rafraîchissements*

11:15

**Les contrats de services financiers comme contrats de consommateurs :  
for et droit applicable**

**Isabelle Romy**, professeure associée à l'Université de Fribourg et à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, avocate, Niederer Kraft & Frey, Zurich

11:45

*Questions et débat*

12:00

**Développements récents du droit de la surveillance**

**Christian Bovet**, professeur à l'Université de Genève, doyen de la Faculté de droit, vice-président de la Commission fédérale de la communication

12:30

*Déjeuner*

13:45

**La jurisprudence civile récente en droit bancaire**

**Luc Thévenoz**, professeur à l'Université de Genève, directeur du Centre de droit bancaire et financier, président de la Commission des offres publiques d'acquisition

Centre International de Conférences Genève – CICG  
(17, rue Varembe, Genève)

- 14:15 **Procédure pénale : la banque comme détenteur d'informations et de valeurs patrimoniales appartenant à son client**  
**Yvan Jeanneret**, professeur à l'Université de Neuchâtel, avocat, Fontanet & Associés, Genève
- 14:45 **Procédure pénale : la surveillance des relations bancaires**  
**Dario Zanni**, juge d'instruction, Genève
- 15:00 *Questions et débat*
- 15:30 **Les procédures d'enforcement de la FINMA**  
**Jacques Iffland**, docteur en droit, avocat, Lenz & Staehelin, Genève
- 16:00 *Questions et débat*
- 16:15 *Clôture de la journée*

La Journée 2010 de droit bancaire et financier  
s'inscrit dans le cadre de la formation continue universitaire  
([www.unige.ch/formcont](http://www.unige.ch/formcont))

## Renseignements pratiques

### Lieu de la Journée

Centre International de Conférences Genève – CICG (Varembé)

17, rue Varembé

1211 Genève 20

Tél. +41 22 791 91 11

Accès par : – tram 15 ou 13 direction “Nations”, arrêt “Nations”  
– bus 5 direction “Palexpo/Aéroport”, arrêt “Vermont”  
– bus 8 direction “Appia/OMS”, arrêt “UIT”

Le plan d'accès détaillé se trouve sur [www.cicg.ch](http://www.cicg.ch).

Un parking payant se trouve sur la rue Varembé (proximité du bâtiment UIT).

### Emolument de participation

L'émolument de participation est de CHF 580.–. Il est réduit à CHF 260.– pour les étudiants et assistants des universités et pour les avocats-stagiaires, sur présentation d'un justificatif. Il comprend la documentation distribuée sur place, le livre qui sera expédié dès sa parution, ainsi que le repas et les rafraîchissements. Une facture sera envoyée dès réception de l'inscription.

En cas de dédite reçue le vendredi 29 octobre 2010 au plus tard, l'émolument est remboursable sous déduction d'une taxe administrative de CHF 50.–. Aucun remboursement n'est possible en cas de dédite ultérieure. La personne inscrite peut en tout temps annoncer au secrétariat qu'elle sera remplacée par une personne de son choix.

### Exposés et documentation

Les exposés et discussions ont en principe lieu en français. Leurs plans et autres documents utiles seront distribués aux participants sur place. Les exposés seront publiés à bref délai par les éditions Schulthess Médias Juridiques SA dans les Publications du Centre de droit bancaire et financier. L'ouvrage, dont le prix est compris dans l'émolument de participation, sera adressé aux participants dès sa parution.

## Inscription

Je m'inscris à la **Journée 2010 de droit bancaire et financier** et m'engage à verser la somme de

- CHF 580.–
- CHF 260.– pour les étudiants et assistants des universités et pour les avocats-stagiaires

dès la réception de la facture adressée par le Centre de droit bancaire et financier

Nom : .....

Titre : .....

Entreprise : .....

Adresse pour l'envoi postal:  privée ou  professionnelle

.....

.....

.....

E-mail : .....

Téléphone : .....

Fax : .....

Date et signature : .....

Le bulletin d'inscription est à faxer au +41 22 379 86 62 ou à expédier par courrier postal à notre adresse ci-dessous. Vous pouvez également vous inscrire par e-mail ([cdbf-droit@unige.ch](mailto:cdbf-droit@unige.ch)) ou en ligne sur le site du Centre de droit bancaire et financier ([www.unige.ch/cdbf](http://www.unige.ch/cdbf)).

**Le nombre de places étant limité, il est recommandé de s'inscrire avant le lundi 18 octobre 2010**

*Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de:*

M. Gervais Muja

Centre de droit bancaire et financier

Université de Genève – Uni Mail

CH-1211 Genève 4

Tél. +41 22 379 86 52

Fax +41 22 379 86 62

[Gervais.Muja@unige.ch](mailto:Gervais.Muja@unige.ch)